

Le Premier Ministre

2154 / 05 / 03

Paris, le - 3 OCT. 2005

Monsieur le Député,

Mon prédécesseur vous avait chargé d'une mission, le 2 janvier 2003, sur l'intelligence économique. Vous aviez été invité à présenter des propositions tendant à sensibiliser à cette problématique les pouvoirs publics, les acteurs économiques et les citoyens et à promouvoir les métiers liés à l'intelligence économique.

Votre rapport a reçu un très bon accueil et constitue une référence sur ce sujet : nos concitoyens sont désormais plus conscients des enjeux de cette question et nos entreprises ont pu mesurer la validité de la démarche que vous proposiez. Le Gouvernement a suivi vos recommandations en se dotant, notamment, d'un Haut-responsable pour l'intelligence économique, placé auprès du secrétaire général de la défense nationale.

J'ai cependant la conviction que la perception de l'intelligence économique par les acteurs économiques français reste trop centrée sur la problématique des prises de contrôle de nos entreprises, qui en constitue certes un aspect important. Or, les informations utiles à nos entreprises couvrent des domaines plus larges qui ne sont pas limités aux aspects défensifs. Votre rapport souligne, par exemple, l'importance d'une démarche spécifique consistant à peser dans la production de normes, notamment techniques, par les instances internationales, en particulier européennes. Dans ce contexte, nos entreprises gagneraient à être davantage sensibilisées aux négociations en cours et à être systématiquement informées des enjeux et de la teneur des discussions internationales dans les domaines les concernant. Toutes ne le sont pas aujourd'hui.

.../...

Monsieur Bernard CARAYON
Député du Tarn
Assemblée nationale
Palais Bourbon
PARIS

J'ai donc décidé de vous confier une mission spécifique sur ce sujet.

Dans le cadre de cette mission, vous ferez le point sur l'étendue des informations dont disposent nos entreprises sur les négociations qui les concernent directement. Vous formulerez des propositions pour améliorer et structurer cette information et vous suggérerez des méthodes de travail et de coopération entre acteurs publics et privés pour apporter à nos entreprises un service de meilleure qualité leur permettant de disposer de l'égalité des armes avec leurs concurrents des pays étrangers.

Pour vous permettre d'accomplir cette mission, un décret daté de ce jour vous nommera, en application de l'article L.O. 144 du code électoral, auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Je souhaite que vous me remettiez votre rapport dans un délai de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Amitiés

D de Villepin

Dominique de VILLEPIN